

Chères adhérentes, chers adhérents, chères amies et chers amis de l'EGPE,

Un courrier de l'administration fiscale nous a récemment confirmé que nous étions bien une association d'intérêt général autorisée au mécénat associatif et à la défiscalisation des dons. Par contre l'administration nous a rappelé que les adhésions à montant fixe n'ouvrent pas droit à la défiscalisation.

La prochaine Assemblée Générale de l'EGPE aura lieu le vendredi après-midi 2 juin 2023. Pour voter lors de cette A.G. il vous est demandé d'être à jour de votre adhésion de l'année civile en cours. C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui cette campagne d'adhésion et d'appel à votre générosité. Car l'EGPE peine à trouver des mécènes pour ses frais de fonctionnement, essentiellement le loyer et les charges téléphoniques et internet. Or, vous le savez nous avons lancé de nouvelles activités, telles que les "[Cafés des Grands-Parents](#)" ainsi que des ateliers-philos et ateliers d'écriture sur la transmission intergénérationnelle. Le groupe de parole "aujourd'hui grands-parents" s'est élargi. Le club-lecture et le café-actualités sont passionnants. Les bénévoles de la ligne "[Allo Grands-Parents](#)" écoutent les appels des grands-parents de toute la France et assurent des entretiens psychologiques. Les "[ateliers de langage](#)" sont très demandés dans les écoles et, sollicités par le corps médical, nous relançons le projet "[Les Babalias](#)".

Sans oublier notre dernier colloque "faire famille à distance" qui a été un vrai succès. Visionnez la [vidéo-synthèse](#).

Ce dynamisme de l'EGPE serait impossible sans votre soutien par **vos adhésions et vos dons**.

Si vous préférez la version papier avec envoi postal d'un chèque, voici ci-dessous un bulletin d'adhésion et/ou de don pour 2023 à imprimer et à nous retourner. Vous pouvez également **adhérer ou faire un don en ligne via Hello Asso, un site sécurisé. Voici les liens ci-dessous :**

Votre adhésion individuelle : [cliquez ici](#) Votre adhésion en couple : [cliquez ici](#) . Et nous lançons un vaste appel à vos dons qui eux bénéficient d'une défiscalisation : [cliquez ici](#)

***Soyez vivement remercié-e-s pour votre confiance et votre soutien. Bien sincèrement vôtre,
RéGINE FLORIN, Présidente de l'EGPE avec l'équipe des bénévoles actifs.***



BULLETIN D'ADHESION OU DE SOUTIEN POUR L'ANNEE 2023

A compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à :

EGPE, 12 rue Chomel, 75007 PARIS -tél : 01 45 44 34 93 mail : grandsparents@orange.fr

J'adhère individuellement (ou je renouvelle mon adhésion) à l'association et verse une cotisation de 30 €

J'adhère en couple et verse une cotisation de 50 €

Je souhaite soutenir l'action de l'EGPE

par un don d'un montant libre de €

Si vous êtes imposable votre don bénéficie d'un abattement fiscal de 66% de son montant (un don de 150€ ne vous coûtera que 50€ et un don de 100€ que 34€)

L'EGPE vous enverra votre reçu fiscal par mail
(ou par voie postale si vous n'avez pas de mail)

Lieu :

Date :

Chèque à libeller à l'ordre de : EGPE

M/Mme

Prénom

Mail.....

Adresse postale : N°, Rue

Code Postal.....

Ville.....

N° tél portable.....

Nombre d'enfants*

*Merci de bien vouloir compléter cette mention qui nous est réclamée par l'Union Départementale des Associations Familiales 75 (UDAF) qui défend les droits des familles et à laquelle adhère l'EGPE.

Nombre de petits enfants